



Communiqué de presse
Paris/Bruxelles, 13 janvier 2026

Action européenne : la FNTR déploie son programme 2026 et consolide sa présence à Bruxelles

Alors que l'année 2026 s'ouvre sur de nombreux chantiers prioritaires à l'échelle européenne, la Fédération Nationale des Transports Routiers intensifie son action à Bruxelles.

Dans un contexte où de nombreux dossiers majeurs seront débattus par les institutions européennes, la Fédération se concentre sur sept priorités structurantes : l'application du Paquet Mobilité, la révision de la directive « Formation des conducteurs », le Paquet automobile (dont révision du règlement CO2 voitures et VUL neufs), la directive Poids et Dimensions, le Paquet « contrôle technique », la proposition de règlement mobilité militaire ainsi que la modernisation du transport des animaux vivants. Autant de sujets qui auront un impact direct sur l'activité des transporteurs routiers français et sur la compétitivité du secteur.

Une équipe renforcée à Bruxelles

Pour accompagner le travail de représentation et d'influence, la FNTR renforce son équipe. La Fédération accueille Quentin Donnadille en qualité de délégué permanent adjoint de la FNTR à Bruxelles.

Diplômé de Sciences Po Bordeaux, il possède une solide expérience de sept ans au cœur des affaires européennes, notamment au sein d'Euralia, du Conseil de l'Union européenne et plus récemment au CLECAT, où il supervisait les dossiers liés au transport routier, maritime et au développement durable.

Son arrivée permettra de renforcer la FNTR, présente depuis près de 30 ans à Bruxelles auprès des décideurs européens, dans un moment où les arbitrages réglementaires sont déterminants pour l'avenir du transport routier. Il travaillera en lien étroit avec Isabelle Maître, déléguée permanente de la FNTR à Bruxelles.

Un Bureau commun élargi pour un suivi renforcé des dossiers européens

Créé pour mutualiser les expertises et renforcer la voix des transporteurs européens, le Bureau commun de Bruxelles réunit depuis plusieurs années, trois fédérations : le BGL (Allemagne), NLA (organisations nordiques) et la FNTR.

Il s'ouvre désormais à TLN (Pays-Bas), renforçant ainsi l'ancrage européen de cette coopération stratégique. Cette évolution permettra un suivi encore plus précis des évolutions réglementaires, une meilleure coordination entre organisations nationales et une capacité d'action accrue auprès des institutions européennes.



La FNTR se réjouit de cette dynamique collective, essentielle pour peser sur les grands dossiers à venir.

Un partenariat renforcé avec l'Esporg pour des parkings sûrs et sécurisés

Depuis le 1er janvier 2026, la FNTR est officiellement adhérente de l'[Esporg](#), l'organisme européen chargé du développement et de la certification des parkings sûrs et sécurisés. Cette adhésion marque une étape importante dans l'engagement de la Fédération pour améliorer les conditions de travail des conducteurs et répondre aux exigences du Paquet Mobilité.

« Travailler avec l'Esporg est essentiel pour répondre aux obligations du Paquet Mobilité, améliorer le bien-être des conducteurs et renforcer la sécurité routière », souligne Benjamin Joigneaux, président de la Commission Europe et International de la FNTR.

La FNTR insiste sur l'importance de développer, en France comme en Europe, des infrastructures adaptées, garanties en matière de sécurité, d'accès aux services, d'hygiène et de repos. Ces enjeux sont au cœur de l'attractivité de la profession et de la qualité de vie des conducteurs.

2026 marque un accroissement du travail d'influence de la FNTR auprès des institutions européennes, travail engagé depuis bientôt 30 ans, au service des entreprises françaises de transport routier et de logistique.

Contacts presse FNTR :

Camille Mikoczy – camille.mikoczy@fntr.fr - 01 44 29 04 23

Alexandra Chassignat : alexandra.chassignat@fntr.fr - 01 44 29 04 12